

PLU

- Zonage du PLU
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Espace paysager à protéger
- Lisières de protection de 50 mètres des massifs boisés de plus de 100 hectares
- Voie ferrée
- * Eléments remarquables

Prélocalisation Zones humides du SAGE des 2 Morin

Zonage réglementaire PPRI de la Vallée du Grand-Morin partie à l'ouest Arrêté du 29/12/2010

zone rouge
zone marron
zone jaune foncé
zone jaune clair
zone verte
zone bleu clair
zone bleu foncé
Zone inondable de l'Aubetin

